

CENTRÉ.E.S SUR LE GENRE EN HAÏTI

PAR JEAN-
SAMUEL
JEAN



"Merci et félicitations à toutes les personnes qui, par leur engagement, ont rendu ce programme possible."

Dès les premières présentations du Programme Jeunes Leaders, mon attention était captée par l'ODD 5 parce qu'aujourd'hui, en Haïti, l'égalité des genres n'est pas encore atteinte.

En effet, la précarité de l'emploi est l'un des éléments qui a contribué à une féminisation de la pauvreté, puisque les femmes reçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes pour un même travail. En plus, des jeunes femmes de moins de 19 ans ont au moins 1 enfant, une autre preuve de cette précarité.

La violence sexiste qui affecte au moins une femme sur quatre dans le pays, en plus de la précarité de l'emploi et le niveau faible de l'éducation affecte les femmes de manière prédominante et est l'un des facteurs qui explique cette inégalité criante sur le marché du travail. (UNFPA, 2019)

C'est donc autour des thèmes de la violence, l'inégalité et la manque de représentation dans les

institutions que l'on a réalisé notre activité le jeudi 27 octobre 2022 avec une dizaine de jeunes venant de différentes localités dans le département du Sud-est. L'objectif de l'activité était de montrer aux jeunes l'importance et tout le sens de l'équité et de l'égalité et comment cela peut aider au changement, pour une société plus pacifique et visant le développement durable.

Les jeunes étaient aussi vraiment content.e.s à travers nos ateliers de thématiques de découvrir quelques nouveaux termes comme autonomisation, mixité, parité et surtout ils voulaient savoir comment ils peuvent apporter leur contribution dans la lutte contre les inégalités.

Durant nos ateliers nous avons pensé aux précieux travaux que fournis la CPH en Haïti dans les domaines de droits humains et des libertés fondamentales, les jeunes qui ont participé à cette journée ont décidé, pour prouver leur satisfaction et leur compréhension de l'activité, de partager 5 propositions à la CPH

dans l'intention d'apporter leur contribution pour favoriser la promotion des droits humains dans le pays. Les voici :

- ✓ Intégrer une rubrique de formation sur l'équité de genre pour toutes les institutions locales avec qui vous travaillez ;
- ✓ Respecter le principe du quota 30% de l'article 17-1 de la constitution 1987 amendée ;
- ✓ S'assurer que les femmes ayant la capacité soient placées dans les postes à pouvoir dans les comités ou les commissions ;
- ✓ Exiger que les femmes aient les mêmes avantages pour un même service fourni ;
- ✓ Encourager les personnes qui s'engagent en dénonçant le sexisme et le harcèlement



Jean-Samuel Jean

Jeune Leader de la cohorte
2022 du Programme Jeunes
Leaders